

**CENTURY 21.**

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

**CENTURY 21, CERET**

AGENCE DES CERISIERS

**Barème  
Honoraires Transaction**

## Barème Honoraires de Transaction

AVIS DE VALEUR



GRATUIT

Prix De Vente	Honoraires HT en pourcentage	TVA (20%) en pourcentage	Honoraires TTC en pourcentage
De 0 à 40 000 €	Forfait 3 500.00 €		
De 40 001 € à 75 000 €	8.33 %	1.67 %	10 %
De 75 001 € à 150 000 €	6.67 %	1.33 %	8 %
De 150 001 € à 250 000 €	5.83 %	1.17 %	7 %
De 250 001 € à 350 000 €	5.00 %	1 %	6 %
De 350 001 € à 600 000 €	4.17 %	0.83 %	5 %
Supérieur à 600 001 €	3.33 %	0.67 %	4 %

Honoraires à la charge du Vendeur

Règlement à la Signature de l'Acte Authentique

*Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.*

Barème établi le 27/07/2017

Résumé : La loi ALUR a instauré un plafonnement des honoraires de location imputés aux locataires, applicable à compter du 15 SEPTEMBRE 2014.

## Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue »     Zone « tendue »     Zone « non tendue »

Année de référence : 2014

### HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC

Plafonnés au montant représentant un mois de loyer charges incluses.

### HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

**Barème mis à jour le 16 janvier 2023**

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Coût hors forfait
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>8 %</b> soit 9.6%TTC	<b>9 %</b> soit 10.8 % TTC	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	/
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	250 € TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%